

Membres du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes

Conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le conseil d'administration du Centre de services scolaire des Chênes est entré en fonction le jeudi, 15 octobre 2020.

Rappelons que le conseil est constitué de 15 membres votant et 1 non-votant :

- Cinq (5) qui représentent les parents d'élèves, désignés par le comité de parents du CSS des Chênes, issus des cinq districts desservis par le CSS;
- Cinq (5) qui représentent les membres du personnel du CSS des Chênes, désignés par leurs pairs;
- Cinq (5) qui représentent la communauté, désignés par cooptation, par les membres parents d'un élève et les membres représentant le personnel;
- 1 membre du personnel d'encadrement sans droit de vote.

Les membres désignés du premier conseil d'administration sont donc, par catégorie :

Membres représentant les parents :

1. **Mme Dominique Laporte**, représentante des parents – District 1
2. **M. Normand Champagne**, représentant des parents – District 2
3. **Mme Marie-Pier Bessette**, représentante des parents – District 3 – **PRÉSIDENTE DU CONSEIL**
4. **Mme Vicky Martel**, représentante des parents – District 4
5. **Mme Valérie Lussier**, représentante des parents – District 5 – **VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL**

Membres représentant le personnel :

1. **M. Ghislain Rheault**, représentant du personnel d'encadrement
2. **M. Stéphane Guilbert**, représentant des directions d'établissement
3. **M. Mathieu Dubois**, représentant du personnel enseignant
4. **Mme Geneviève Morin**, représentante du personnel professionnel
5. **Mme Nancy Robitaille**, représentante du personnel de soutien

Membres représentant la communauté :

1. **Mme Isabelle Meilleur**, personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
2. **M. Bernard Gagnon**, personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
3. **Mme Karen Lamothe**, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
4. **M. Martin Dupont**, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
5. **M. Christophe Milot**, personne âgée de 18 à 35 ans

À ces 15 membres s'ajoute, tel que le prévoit la LIP, un membre du personnel d'encadrement agissant à titre d'observateur, sans droit de vote, en la personne de **M. Yves Hébert**, directeur des services éducatifs à la formation générale des adultes (FGA).